



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité que :

- ✓ Conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis est donné à l'effet qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est convoquée, pour être tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare le 14 décembre 2015, à 19 h 30.
- ✓ Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2016 et sur le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 4^e JOUR DE NOVEMBRE 2015

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 4^e jour de novembre 2015, entre huit et seize heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour de novembre 2015.

Patricia Labby
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim